

Bulletin n°75

Regard sur...

Chèvremont

Décembre 2010

elec 90

électricité & thermique

énergies nouvelles - électricité
chauffage - climatisation - sanitaires



N°1604



QUALIFELEC

N°40-41 RF 2692



N°60211

Rue du Pâquis 90400 Sévenans

Tél : 03 84 56 00 11

Email : elec90@wanadoo.fr



SARL DE STEFANO

Vente et Pose de carrelage, faïence
Chape fluide autolissante
Sols souples

6 Bis Quai Keller 90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 57 10 - Fax : 03 84 28 46 54
Email : sarldestefano@wanadoo.fr



6 Rue de l'Usine
90340 CHEVREMONT
Tél : 09 53 98 93 64
Fax : 09 53 98 93 57



Portes et Fenêtres haut de gamme,
sur mesures, à des prix stupéfiants !

Site internet : www.troha-dil.fr
email : contact@troha-dil.fr



Fabien BOISSON

BOUCHERIE - CHARCUTERIE ARTISANALE

Viande de première qualité sélectionnée par nos soins
Charcuterie fumée et maison

3 Rue de Pérouse 90340 CH ÈVREMONT
Tél : 03 84 28 14 51 - Mail : boucherie.boisson@orange.fr



CASS'AUTOS DARTIER



Pièces détachées
occasion toutes marques

Achat - Vente
de voitures accidentées

Route de Chèvremont 90400 VEZELOIS
Tél : 03 84 56 05 08 - Fax : 03 84 56 08 43
E-mail : cassautodartier@free.fr

L'ALLUMETTE BLEUE

TABAC - PRESSE - CADEAUX

2 Rue de Pérouse 90340 CHEVREMONT
Tél. : 03-84-21-62-13



BAR

LE LAGON BLEU

Boulangerie Jean-Pierre Bègue
A chaque matin, son pain !!!



Boulangerie Jean-Pierre Bègue
A chaque matin, son pain !!!
☎ : 03 84 21 48 43 - 📠 : 03 84 21 48 43
Ouvert du Mardi au Dimanche
Fermé le Lundi et Mercredi après-midi
1, rue de Fontenelle
90340 Chèvremont



MANGER Cuisine Centrale Estrédia

APPRENDRE Rue Perchot
70160 Saint Rémy
03.84.96.32.00

VIVRE



LES AMIS DE GEORGES



AUBERGE MUSICALE

Joëlle et Jean Luc NOUGARET
90340 CHEVREMONT
☎ 03 84 27 50 55

RESTAURATION CAMPAGNARDE ET TRADITIONNELLE - FRITURE DE CARPES

Ouverture les mercredis, jeudis, vendredis, samedis
soirs et le dimanche midi et soir

Merci de votre visite

Jean-Luc Nougaret



MERCI
DE VOTRE
SOUTIEN

10 € le CD

Le pays des enfants chauves

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « LE LISERON » AU PROFIT DES ENFANTS ATTEINTS
DU CANCER EN FRANCHE-COMTE

ENTREPRISE



COULON

FENETRES

VOLETS

PORTES DE GARAGES

GARDE-CORPS

PETITS TRAVAUX EXTERIEUR ET INTERIEUR

27 BIS RUE DE LA GARE 90340 CHEVREMONT



06.67.13.41.76

03.84.28.06.47

S O M M A I R E

	<i>pages</i>
Mot du Maire	7
Informations Mairie	8
Repas à domicile - Collecte des déchets	8
Hervé s'en va - Atelier mémoire	9
Etat Civil	10 - 11
Inscriptions sur les listes électorales	11
Recensement militaire	11
Conseils municipaux	12 - 13
Travaux : Plan d'Occupation des Sols	14
Portrait	15
Marché nocturne	16 - 17
Commémorations	18 - 19
Inauguration	20 - 21
Crèche Municipale	22 - 23
Centre Culturel	24 - 25
Restauration et périscolaire - Bibliothèque	24
Activités proposées toute l'année	25
Centre de Loisirs - Juillet 2010	26 - 27
C.C.A.S. - Repas des Aînés	28
Ecole publique	29 - 36
L'équipe enseignante	29
Aménagement de la cour de la maternelle	30
Artistes en herbe	31
Cérémonie au Monument aux Morts	32
Démonstration de hautbois en cycle 3	32
Sorties au bois des Pages	33
Découverte de l'informatique	33
Sortie IMF des élèves de cycle 3	34 - 36
Vie économique	37
Patrimoine : Faits de société - Clin d'œil	38 - 39
Histoire Ancienne Régionale	40
Association Mon Village	41 - 44
Qui a eu cette idée folle...	41
Marathon tarot	42 - 43
Marché solidaire de la Saint Nicolas	44
Le club couture	44
Don du sang	45
Le coin des Informaticiens	46 - 47
Association Sportive de Chèvremont	48 - 49
Autruche Tennis Club	50
Elan Musical	51
Une Rose, Un Espoir	52
Pleine forme	53
Dernières nouvelles des oiseaux	53
Mot de l'opposition	54
Le coin de la Rédaction	55
Vie pratique	
Horaires de train - Horaires de bus	56 - 57

Toute l'équipe municipale

et la commission du bulletin vous souhaitent



Une Bonne Année 2011



MOT DU MAIRE

L'année 2010 se termine et 2011 pointe à l'horizon. C'est pour moi le moment de vous adresser mes vœux les plus sincères pour 2011 et de vous souhaiter à tous une bonne santé, critère primordial pour chacun d'entre nous.

Courant 2010, nous avons eu à regretter le décès de huit personnes dans notre commune, mais nous avons eu la joie d'accueillir seize nouveaux nés.

En cette fin d'année, je voudrais attirer votre attention sur la situation de nos concitoyens qui sont de plus en plus nombreux à être « demandeurs d'emploi », toutes catégories confondues : 85 personnes étaient recensées fin septembre 2010 contre 65 à la fin de juin (*observatoire de l'emploi de l'aire urbaine*), ce qui démontre que notre économie n'est pas florissante. Nous souhaitons que cette tendance s'inverse réellement afin que ces personnes puissent retrouver un emploi et se sentir partie prenante de la société dans laquelle nous vivons.

Je vous livre les informations d'une autre étude faite sur nos communes dont Chèvremont. Elle nous confirme que nous sommes 1 455 habitants répartis dans 516 ménages, ce qui fait une moyenne de 2,8 habitants par ménage, 35 % sont des retraités. Le revenu net moyen par ménage se situe à 3 515 € par mois. Le revenu net d'un ménage actif est de 4 189 € par mois pour 3 personnes. Le revenu net d'un ménage retraité est de 2 149 € par mois pour 1,8 personnes.

Alors n'oublions pas ce que le mot SOLIDARITE peut signifier pour nous.

Les derniers terrains constructibles de Chèvremont auront bientôt tous trouvé preneur. Et, de suite après les élections de mars 2008, quelques uns parmi vous avaient émis leurs vœux en la matière soit :

- pouvoir laisser un terrain à un enfant pour qu'il puisse construire,
- pouvoir construire sur un autre terrain ou le vendre pour d'autres raisons.

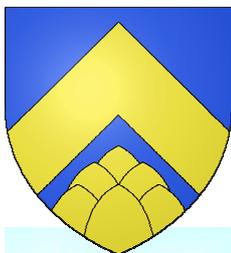
Constatant qu'il n'y avait plus de possibilité, j'ai soumis aux membres du Conseil Municipal l'idée d'ouvrir un nouveau Plan Local d'Urbanisme qui a été approuvé par une large majorité (11/12 élus). Le but essentiel est de répondre aux demandes qui arrivent en Mairie. Ce sont en général des personnes jeunes qui construisent, et en même temps forment un renouvellement de la population. Ceci est nécessaire pour maintenir en activité les écoles et la crèche halte garderie.

Ce projet se fera en partenariat avec un cabinet d'études spécialisé et avec le Schéma de Cohérence Territoriale de Belfort. Il devra répondre à la législation actuelle. Qui que ce soit ne peut pas travailler seul dans sa Commune et ignorer les lois...

Les Chèvremontois seront largement informés : un PLU ne s'élabore pas en catimini.

Je termine mes propos en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année et je vous invite à venir partager un moment de convivialité le 7 janvier 2011 à la Chougalante à l'occasion des vœux du Maire.

Votre Maire,
Pierre LAB



INFORMATIONS MAIRIE



MAIRIE 2 Rue de l'Eglise

Tél : 03-84-21-08-56

Fax : 03-84-21-24-26

www.chevremont.fr

Accueil du public

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h
Jeudi de 13 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h



REPAS À DOMICILE

Les personnes intéressées par des repas à domicile ont la possibilité de se faire livrer.
Un impératif : passer commande auprès de la mairie au minimum 48 h à l'avance (pour le lundi commander le jeudi précédent).
Le prix du repas est de 4,90 €.
Les menus du mois sont disponibles en mairie.

LA COLLECTE DES DÉCHETS



ORDURES MENAGERES

Jour de collecte : mercredi

La poubelle doit être sortie la veille au soir sur le domaine public.
Les dépôts en dehors des poubelles ne sont pas ramassés.

ENCOMBRANTS

Jour de collecte : le 2ème mardi de chaque mois

Avant de sortir vos encombrants, il est impératif de prendre rendez-vous au moins 2 jours avant la collecte au **03 84 90 11 71** du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.



COLLECTE SELECTIVE

2 espaces de tri complets sont à votre disposition :
places des fêtes et de la gare.

DECHETS VERTS

Vos déchets verts, sans les sacs, sont à déposer en priorité dans les bennes (mises à disposition par la CAB) situées à Vézelois (fort Ordener) ou à Pérouse (parking du cimetière).



HERVÉ S'EN VA

Après trois contrats consécutifs de six mois, Hervé BERTRAND a achevé sa mission au sein des Services Techniques de la commune.

Durant ces 18 mois, Hervé a su se faire apprécier par ses responsables, par ses collègues de travail et par les habitants de Chèvremont qui ont eu des contacts avec lui.

Quelques jours avant son départ, nous avons eu l'occasion de lui offrir quelques livres en souvenir de notre équipe et en remerciements des services rendus, que ce soit sur le plan humain ou sur les tâches qui lui étaient demandées. Les personnes présentes à cette occasion lui ont souhaité beaucoup de réussite dans la recherche d'un nouvel emploi. Il le mérite vraiment, bonne chance Hervé.

Alain HUGUENIN



ATELIER MÉMOIRE

Fin octobre, les participants de PAC EUREKA de l'année 2009-2010 se sont retrouvés avec les animatrices de la Mutualité Sociale Agricole afin de poursuivre l'activité « Atelier mémoire ».

Je rappelle que la MSA s'est engagée dans une démarche de prévention au vieillissement cérébral. Elle permet l'acquisition pour chacun, d'outils d'apprentissage dans l'objectif d'accroître sa performance cérébrale, de développer une efficacité cognitive et contribuer ainsi au maintien de l'autonomie.

Cette année 2010-2011, le groupe s'auto-gère. La référente volontaire propose, grâce à l'outil prêté par la MSA « le classeur Neuro Tonic », différents exercices toujours ludiques sur les thèmes déjà abordés l'année passée.

Le classeur sert de guide et rappelle quel type d'exercices permet de travailler quel type de mémoire. Les solutions, s'il en est besoin, sont données en fin de classeur.

Les photocopies de tous les exercices du classeur ont été procurées par la MSA.

Après concertation, le groupe a décidé de se retrouver un jeudi sur deux, de 14 h à 16 h dans une salle associative.

« L'essentiel est de se retrouver, d'échanger, de travailler un peu et de bien rigoler » ont affirmé les participants.

La première séance a commencé le 5 novembre et dans une bonne ambiance, la dynamique de l'esprit s'anima jusqu'en mai.

Alors bon remue méninges à tous !!!

Edith PACAUD



ETAT CIVIL

NAISSANCES



- le 05 juin 2010 **Graham** de Anatole ENDZELE et Esther TISSOT
1, Carrefour du Galant
- le 08 Juin 2010 **Luke** de Denis SPENLIHAUER et Catherine HOFFMANN
10, rue du Fort
- le 1^{er} Juillet 2010 **Jiyan** de Metin SÖNMEZ et Ozlem ARSLAN
2 Bis, rue des Grillons
- le 16 Juillet 2010 **Deniz** de Kenan et Nevim ARSLAN
2 Ter, rue des Grillons
- le 04 Août 2010 **Aloïs** de William LEFRÈRE et Emilie CASTELLI
11 bis, rue de Fontenelle
- le 05 Août 2010 **Léonar** de Romain MASSIAS et Pauline CHASSARD
13, rue de la Gare
- le 05 Août 2010 **Naomie** de Fabrice HUGUENOT et Aline MOUTHE
11, rue de Fontenelle
- le 06 Août 2010 **Soan** de Baptiste LESOU et Lorenza RUET
4, rue du Texas
- le 24 Août 2010 **Mathéo** de David GILLET et Pauline DOUTRELEAU
1, impasse des Roses
- le 04 Octobre 2010 **Léna** de Brice VERRIER et Carole QUERRY
5, rue du Fort
- le 29 Octobre 2010 **Léna** de Sébastien GURTNER et Mireille SCHIRMANN
30, impasse sur la Ville
- le 22 Novembre 2010 **Antoine** de Patrice MULLER et de Delphine BELARD
24, rue de la Gare
- le 27 Novembre 2010 **Antony** de Olivier SARRE et Céline ROMAN
20, impasse sur la Ville
- le 02 Décembre 2010 **Rojin** de Cengiz ARSLAN et Cigdem GÜNDOĞDU
2 Ter, rue des Grillons

MARIAGES

Eric DA SILVA et Emilie FRITSCH	le 05 Juin 2010
Stéphane PARISOT et Caroline LEGENDRE	le 19 Juin 2010
Alain BRUN et Audrey MERCIER	le 03 Juillet 2010
Michel BECK et Zeineb BEN HAMOUDIA	le 24 Juillet 2010
Frédéric MELON et Céline DESHAIES	le 21 Août 2010
Jean-Remi LAMMARI et Amélie NIESWAND	le 18 Septembre 2010
Arnaud CHAILLAN et Nathalie BEN CHARAB	le 04 Décembre 2010



DÉCÈS

Guy KINDERSTUTH (78 ans)	le 16 Août 2010
Robert MEYER (85 ans)	le 31 Août 2010
René VOUILLOT (82 ans)	le 10 Octobre 2010
Marie-Louise GEHENDEZ (93 ans)	le 17 Octobre 2010

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2011, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2010 .



LE RECENSEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes gens, **filles ou garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois où ils atteignent **16 ans** et au plus tard le mois suivant. Cette formalité vous permettra d'obtenir une attestation de recensement nécessaire pour vous présenter à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, etc...). Si vous êtes né(e) en 1995, vous êtes concerné(e).



CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2010

Proposition de sauvegarde des données informatiques par le SIAGEP

Approbation à l'unanimité.

Avenant à la convention avec l'Association Mon Village concernant l'activité informatique

Adoption à 13 voix pour et 1 abstention.

Revalorisation indiciaire du prix des repas par Médiarest (Restauration scolaire, Crèche, Portage)

Les prix des repas livrés subiront une augmentation de 1,24% : Décision adoptée par 12 voix pour et 2 contre.

Information sur un avenant concernant le marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancien presbytère en crèche et maison des associations

Une plus-value de 428.20 € HT intervient sur lot Serrurerie-Clôture fixant le prix du marché à 23 324.30 € HT.

Demande de subvention d'un montant de 300 € du Secours Populaire Français concernant un projet d'acquisition de nouveaux locaux

La demande est incomplète, un courrier sera établi pour demander plus d'explications financières sur le projet.

Organisation de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire et modification des horaires du personnel

Décision adoptée par 14 voix pour et une réserve contre la suppression de la garderie de midi.

Location local ancienne crèche

un accord de principe avait été donné pour la location du local de l'ancienne crèche avec implantation d'un espace de vente de produits Bio et Crèmerie : Adoption par 13 voix pour et 1 abstention.

Travaux réalisés par des bénévoles sur le chalet du mini-golf

Mrs Charles, Fricker et Pacaud sont remerciés pour le travail accompli .

Le nouveau règlement intérieur de la crèche est adopté à l'unanimité.

Une donation d'environ 52 000 € a été effectuée par Mme Tremolle. Cette somme sera allouée à l'Eglise.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables :

- en mairie
- sur le site internet www.chevremont.fr à la rubrique [Mairie](#) > [Publications](#) > [Compte-rendu du conseil municipal](#)

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2010

Conseillers absents : Mr BOULAT, Mr HUGUENIN, Mme PACAUD

Dissolution de l'Association Foncière de remembrement de Chèvremont-Fontenelle

Les biens de l'association foncière seront réintégrés dans les biens communaux.

Dissolution du Syndicat intercommunal d'aménagement du Bassin de l'Autruche

Rétrocession au domaine communal des lotissements « Devant les Pages » et « Au Petit Bois »

Demandes de subventions pour travaux 2011 :

- au titre des amendes de police pour la réalisation d'une aire d'arrêt de bus et d'un quai PMR
- au SMTC pour la réalisation d'une aire d'arrêt de bus et d'un quai PMR
- exceptionnelle de l'Etat pour les travaux de réfection de l'Eglise
- exceptionnelle de l'Etat pour les travaux de réfection de la cour de l'école primaire

Location du local de l'ancienne crèche :

Un espace de vente de produits Bio et Crèmerie sera implanté sur la base d'une location avec option d'achat à deux ans avec un loyer de 736 € sans les charges.

Révision du PLU : La proposition de lancement de la procédure est acceptée.

Façonnage de bois 2010/2011 : Le prix de bois de chauffage est fixé à 7,80 € par stère.

Motion des Francas sur le désengagement de la CAF :

La motion sera rédigée sur la base d'un document du conseil d'administration de la CAF de Toulouse expliquant le désengagement de la CAF dans le périscolaire notamment dans les heures de transfert des enfants.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2010

Conseillers absents : Mr BOULAT, Mr DOUCELANCE, Mme MARCHAL

Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF

Tarif du déneigement 2010 à facturer à la société TRAPIL

Le tarif subira une augmentation de 1,6 %.

Demande de subvention de l'ASMB Danse et Ballet

Une subvention de 150 € par jeune sera attribuée aux deux danseuses sur glace Chèvremontoises qui vont participer au championnat du monde de danse sur glace aux Etats-Unis.

Une motion relative au maintien du Centre de réception et de réception des appels au Centre 15 dans le Nord Franche Comté est adoptée.

Une motion contre l'instauration d'une taxe sur les loyers HLM est adoptée.

Une demande de subvention pour des travaux de réfection de l'église sera adressée au Conseil Général et au Conseil Régional : La proposition de lancement de la procédure est acceptée.

Assiette à destination des coupes pour l'exercice 2011 : La proposition de l'ONF est acceptée.



TRAVAUX

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pourquoi faire évoluer notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) ?

ASPECT RÉGLEMENTAIRE

Le PLU de Chèvremont est ancien, il date de 2001 et remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite loi SRU.

La commune de Chèvremont a été, ainsi, l'une des premières à appliquer cette loi.

Cependant, certaines dénominations de l'ancien POS ont été conservées en accord avec les services de l'Etat. Pour exemple : la zone NA inscrite dans notre PLU n'existerait plus maintenant mais serait remplacée par AU dans des termes totalement équivalents.

Les évolutions des textes de 2001 à 2009 (Code de l'urbanisme, loi SRU amendée) n'entraînaient pas de grandes modifications dans l'interprétation de notre PLU.

Mais la loi d'engagement national pour l'environnement ou « Grenelle II », du 12 juillet 2010, modifie en profondeur notre PLU :

- prise en compte de la trame verte et bleue,
- orientations d'aménagement et de programmation,
- PLH (programme local de l'habitat),
- PDU (plan de déplacement urbain) intégré dans celles-ci...

Et nos références aux textes en vigueur lors de son élaboration ne sont plus exactes.

Nous devons aussi tenir compte des orientations apportées par les documents territoriaux que sont :

- le projet d'agglomération de la CAB (Communauté d'Agglomération de Belfort),
- le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale),
- le Plan Paysage,
- le Schéma départemental d'aménagement et de gestion des eaux SDAGE.

DÉVELOPPEMENT DU VILLAGE

Comme nous l'avons indiqué dans notre programme, nous voulons que notre Village reste dynamique.

Dynamique veut dire en mouvement.

Mais nous ne voulons surtout pas étendre spatialement les constructions, pour des raisons économiques (cela coûterait trop cher à Chèvremont) et de protection de notre environnement qui est de qualité.

L'un des projets qui nous tient à cœur est la réalisation de maisons individuelles d'accueil pour les Personnes Agées

La Commune n'ayant pas de surface foncière disponible, soit elle l'achète sur les surfaces constructibles à des coûts très importants, soit elle en crée de nouvelles en respectant notre qualité de vie.

Cette contrainte sera débattue en débats publics.

PASSER AU-DELÀ DES CLIVAGES

Nous désirons que ce PLU soit celui des Chèvremontois.

Aussi, au sein même de la commission chargée d'urbanisme, l'opposition y est représentée par sa tête de liste.

Nous espérons compter sur son intelligence et sa présence et éviter ainsi les polémiques non constructives.

La procédure sera longue, près de deux ans, et nous serons secondés par un bureau d'études spécialisé.

Nous finaliserons les modalités de consultation, en accord avec la Direction Départementale du Territoire (DDT ex DDE), courant janvier 2011.

Même si le sujet est complexe, même pour nous, nous devons de travailler ensemble pour faire aboutir ce projet qui aura une influence sur le développement futur du Village pour les vingt prochaines années.

Alain LE BAIL



PORTRAIT

TOUT NEUF...



Vous l'avez sans doute remarqué... Courant de l'été, le chalet d'accueil du minigolf a pris un petit coup de jeune !

Son toit a été rénové grâce à une équipe de bénévoles, Roger Charles, Bernard Fricker et Pierre Pacaud. Ils n'ont pas ménagé leur temps, leur énergie ni leur imagination et c'est une semaine de travail qu'a nécessité le chantier du renouvellement de la toiture

Entre le projet et l'exécution, la mise en œuvre n'a pas été des plus simple car le temps avait fait quelques dégâts que l'équipe a dû prendre en compte.

Il est certain que les intempéries alliées à l'âge de la structure avaient détérioré l'ensemble, rendant urgents quelques travaux.

L'objectif était de canaliser les eaux de ruissellement du toit et d'empêcher l'accumulation de mousse sur les versants situés à l'aplomb des branches de platane. Nos trois chèvremontois ont unis leurs efforts et, après une étude sérieuse, ont posé des panneaux métalliques imitation tuiles, des chéneaux et des conduits d'évacuation des eaux de ruissellement.

Dans un deuxième temps, le petit chalet a subi un lifting de façade et un sérieux coup de pinceau lui a fait reprendre un peu d'allure, prêt à affronter les frimas de l'hiver.

Cette saison hivernale va être aussi propice à nos employés municipaux pour faire quelques petites rénovations de structure du minigolf, qui, elles aussi, ont subi les outrages du temps.

La municipalité a apprécié le geste de ces bénévoles et les en a remerciés.

Alors les beaux jours accueilleront tous les golfeurs au sein d'un site attrayant, rénové et haut en couleur ! ... avec ciel bleu et soleil !!



Edith PACAUD



MARCHÉ NOCTURNE

Pour sa deuxième édition, le marché nocturne présent le 4 septembre, Place des Fêtes à Chèvremont, a connu un joli succès dont nous vous confions une partie de la recette :

- prenez une jolie place largement ensoleillée,
- dressez un savant mélange de tonnelles joliment décorées,
- invitez des artisans et des commerçants de qualité,
- laissez-vous emporter par les airs entraînants des musiciens...

C'est donc dans cette atmosphère chaleureuse et conviviale que les Chèvremontois, nombreux, se sont retrouvés afin d'y découvrir divers produits.

Nombreux aussi, ont été ceux qui ont préféré manger sur place, grâce au traiteur, afin de prolonger ce moment festif.

Nous comptons sur vous l'année prochaine !



Une mention spéciale et un grand merci aux musiciens pour leur talent, à tous les bénévoles pour leur aide précieuse ainsi qu'à la société STEIM pour son soutien logistique.

Linda MARCHAL

STANDS PRÉSENTS

Artisanat

- Artisans du monde
- Artisans du St Rocher
- Coton Art
- Perles en tête
- Jouets en bois blanc
- Vente de bijoux artisanaux
- Confection pulls accessoires
- Sellerie - Maroquinerie
- Les coffrets de Sylvie

Gastronomie et produits du terroir

- Association des croqueurs de pommes
- Boucherie Charcuterie Boisson
- Boulangerie - Pâtisserie Bègue
- Bières artisanales
- Les poulettes Chèvremontoises
- Confiture/Sirop/Bien-être/Légumes
- Aux mille et une saveurs
- Etablissements PANCHER
- Vin d'Alsace Mischler







COMMÉMORATIONS

11 NOVEMBRE - SE SOUVENIR ENSEMBLE

L'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre a rassemblé cette année beaucoup de monde autour de notre Monument aux Morts.

Après la lecture des différents messages de cette commémoration patriotique ainsi que celle d'une lettre d'un « poilu » adressée à ses deux fils témoignant de l'atrocité de la guerre par Jean Guigon (Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants) et Pierre Lab, notre maire, deux gerbes ont été déposées au pied du Monument.

Après le ravivage de la flamme et l'appel aux morts, une minute de silence a été observée en hommage aux victimes.

C'est avec émotion que nous avons écouté les enfants du cycle 3 (Ce2-Cm1-Cm2) de l'école publique nous interpréter « La Marseillaise », accompagnés par les musiciens de notre école de musique.



Nous remercions vivement les enfants, les parents et les institutrices pour leur participation active ainsi que les musiciens, fidèles au rendez-vous.

C'est dans une ambiance agréable et sympathique que le vin d'honneur a été servi aux adultes, les enfants quant à eux, se régaland de friandises.

Linda MARCHAL



5 DÉCEMBRE



C'est sous un froid glacial que s'est déroulée la cérémonie du 5 décembre, rendant hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats d'Afrique du Nord.

En présence de Mr Juif (Président départemental de l'UNC), Jean Guigon (président de la section locale) et Pierre LAB (notre Maire) ont lu les différents messages saluant leur patriotisme, rappelant leur sacrifice et honorant leur mémoire.

Le jeune adolescent récemment retrouvé assassiné à Belfort a été associé à la minute de silence rendant hommage aux victimes.

C'est sur « La Marseillaise » et « Fais du feu dans la cheminée, je reviens chez nous » que s'est achevée la cérémonie, accompagnée par la trompette de Clément.

Linda MARCHAL

